

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. Vuillamy, 22 mai 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (154r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. Vuillamy, 22 mai 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45677>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 mai 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Vuillamy, C.](#)

Lieu de destination Paris

# Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin annonce à Vuillamy qu'il a averti Béchet, Dethomas et Cie de déposer à la Caisse des consignations 10 000 F à la suite de la condamnation prononcée contre lui dans l'affaire Jacquet. Il prie Vuillamy de demander à Lecoq de Boisbaudran la formule convenable à donner à ce dépôt.

Notes Lieu de destination : d'après le texte de la lettre.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Caisse commerciale \(Paris\)](#)
- [Caisse des dépôts et consignations](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieux cités [17, boulevard Poissonnière, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 24/06/2025

---